

la feuille du bois



Journal municipal d'informations de La Ville du Bois

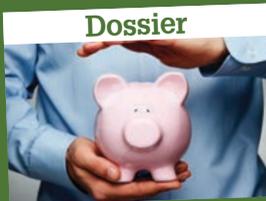
Page 04

Un programme ambitieux de **nouveaux logements**



Illustration non contractuelle /
Daude Vignier Architecte

Dossier



Maîtrise
du budget :
une bataille
quotidienne
.....

06

Loisirs



Participez
au pique-nique
géant !
.....

12



Édito du Maire

.....

Madame, Monsieur,

La commune va réaliser des investissements importants destinés à la construction de l'école et du gymnase des Bartelottes.

Ceux-ci porteront vraisemblablement sur trois exercices.

Le montant des subventions accordées est inférieur au montant attendu il y a environ encore un an et demi, avant que la Région et le Département ne modifient leurs critères d'attribution.

Le solde devra être financé sur nos fonds propres et aussi par le recours à l'emprunt. Dans le même temps, la commune voit ses dotations baisser et ses prélèvements augmenter.

Cette situation perdurera en 2014 ainsi qu'en 2015...

La croissance promise n'est pas au rendez-vous et nous ne voyons pas le bout du tunnel, pour reprendre une expression usitée.

La réduction du déficit de l'Etat se répercute inévitablement au dernier maillon de la chaîne, celui des collectivités territoriales qui doivent maintenir leurs budgets en équilibre.

Compte tenu de la nécessité d'équilibrer les budgets futurs, de l'effort financier engendré par cet investissement important et de notre souhait de ne pas augmenter les taux d'imposition, nous avons dû limiter le montant des dépenses d'investissement non récurrentes. Conformément à la ligne directrice donnée, chaque adjoint a, dans son domaine, éliminé tout ce qui était "non indispensable", tout en veillant à assurer le maintien et la qualité du service public reconnu dans notre commune.

Je termine cependant sur une note optimiste. Le Conseil Régional vient d'examiner notre dossier de demande de subventions et il a donné son accord. Nous allons donc pouvoir commencer les travaux dans les prochains mois.

Cordialement.

Votre maire,
Jean-Pierre Meur

Sommaire

.....

Retour en images	3
Actualités	4
Dossier	6
Familles	10
Loisirs	12
Portrait	13
Expression libre	14
Infos pratiques	15
Agenda	16

.....

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations

Tirage : 3 200 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois
Place du Général de Gaulle - 91620

Tél. : 01 64 49 59 49

www.lavilledubois.fr

Directeur de publication :

Jean-Pierre Meur

Co-directrice : Régine Donneger

Rédactrice en chef : Sylvie Macquet

Service Communication

Tél. : 01 64 49 55 38

communication@lavilledubois.fr

Photos : José Vinales, Sylvie Macquet et autres contributeurs

Conception : Emendo

Impression : Rouget Communication



La Ville du Bois jumelée
avec Tirschenreuth

.....
Distribution de
"La Feuille du Bois"

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication :

01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr

retour sur

22 mars

Carnaval de la petite enfance

Les petits ont fait leur cirque ! Après avoir déambulé rue du Grand Noyer et rue des Ecoles, tout-petits, assistantes maternelles, professionnelles du secteur petite enfance et parents se sont retrouvés au petit gymnase, pour découvrir le spectacle "Le Duo Tant Bas".



23 mars

Carnaval de Bineau

Les Urbisylvains étaient nombreux au carnaval, qui s'est déroulé dans une bonne ambiance et s'est terminé par le spectacle "Festi'Bal" très apprécié !

19 mars

Commémoration du 19 Mars

Malgré le temps maussade, la célébration officielle a réuni beaucoup de monde pour le 51^e anniversaire de la proclamation du cessez-le-feu en Algérie.



23 mars

Permanence info-énergie

Chaque trimestre, Europ'Essonne et la ville, en partenariat avec Sollicités et Info-Energie, proposent des conseils neutres et gratuits en matière de maîtrise d'énergie, aux Urbisylvains qui souhaitent effectuer des travaux chez eux.



24 mars

Concert de Gospel

Les amateurs de Gospel ont apprécié ce spectacle entraînant et bien huilé. Ils ont même participé à des chorégraphies et à certains chants !

NOUVEAUX LOGEMENTS

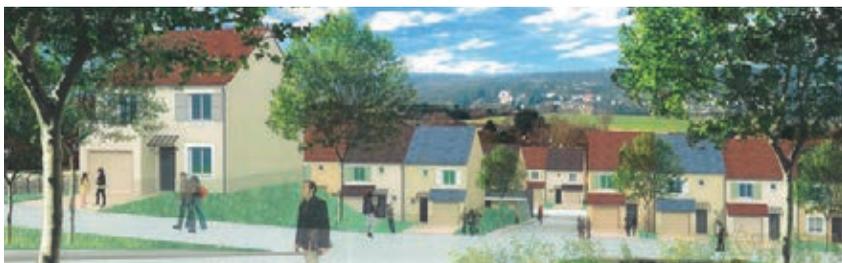
Ils sortiront de terre dans deux ans

Les projets de logements fleurissent dans la ville, afin d'accueillir une population aux besoins diversifiés.

■ Bien intégrés au quartier des Bartelottes

D'ici deux ans, le nord ouest de la ville à proximité du bois de la Turaude va être transformé. Des pavillons aidés vont être construits derrière la nouvelle école et son gymnase attenant. 39 pavillons formeront un quartier pavillonnaire ayant vue sur le Rocher de Saulx. Les travaux devraient démarrer pendant l'été 2013, pour une livraison des habitations en 2015.

La municipalité a assuré la pérennité de ce programme immobilier, en garantissant les prêts et en accordant une subvention d'un montant de 495 000 €.



■ Une nouvelle résidence "Côté Parc"

108 logements, dont des habitations aidées et d'autres en accession à la propriété, vont bientôt sortir de terre à l'angle de la RN 20, de la rue des Cailleboudes et de la voie des Postes. Les travaux commenceront avant la fin de l'année.

Dès le 24 mai, les accédants à la propriété pourront découvrir la résidence "Côté Parc", qui comprendra 63 logements, du studio au 5 pièces, en mai-

sons et en appartements. La société immobilière ouvrira son espace de vente, au 41 avenue de la Division Leclerc.

En savoir plus : www.alm.fr

Contact : ALM, 01 55 60 06 93, info@alm.fr



GENS DU VOYAGE

Augmenter l'accueil au niveau intercommunal

Afin de permettre aux gens du voyage d'avoir un lieu d'accueil et d'être en règle avec la législation, La Ville du Bois a créé en 2007 une aire d'accueil de vingt emplacements allée Jacques Tati.

Début 2013, la révision du schéma départemental imposait à Europ'Essonne de réaliser 158 places. Il lui faudra donc en créer 44 nouvelles d'ici à 2019, dans les villes n'ayant pas encore réalisé ces aires sur leur territoire.

TIRAGE AU SORT DES JURÉS

Vous siégerez peut-être à la cour d'Assises

En tant que citoyen, tout électeur peut être appelé à siéger à la cour d'Assises. Les jurés participent, aux côtés des magistrats professionnels, au jugement des crimes. Ils sont tirés au sort chaque année, de façon aléatoire, en séance publique. Les tirés au sort ne peuvent refuser d'être jurés, sauf dans certains cas exceptionnels. Le prochain tirage au sort aura lieu jeudi 16 mai, à 10h30, en mairie. Il est public.

Conditions pour être juré, procédure de tirage au sort, cas exceptionnels de dispense : www.lavilledubois.fr [La mairie > La vie municipale > Participation du citoyen].

EMPLACEMENTS VÉLO, CORBEILLES EN VILLE...



Pour une ville où il fait bon vivre

Avec la piste cyclable Saint-Eloi réalisée par Europ'Essonne, la ville a offert un espace propice aux circulations douces et notamment aux cyclistes. Dans la continuité, elle a fait installer des parkings vélo devant la mairie, qui s'ajoutent aux arceaux devant le cimetière et à la création prochaine

d'autres parkings vélo à des endroits stratégiques.

Par ailleurs, des poubelles ont été remplacées Grande Rue, place Beau-lieu et devant certains lieux publics (écoles, mairie, etc.). Chacun d'entre nous est vivement invité à en faire un usage immodéré !

GRÈVE DES TRANSPORTS MEYER

Une crise difficile à supporter pour tous

Les Urbisylvains ont vécu de plein fouet le mouvement social des Transports Meyer, avec la suspension des lignes régulières et des transports scolaires pendant plusieurs jours.

Depuis deux ans, la ville a délégué au Conseil général de l'Essonne les circuits scolaires (Nord et Sud). Cette interruption a été gérée par le Conseil général, détenteur du marché public de cette prestation. La commune est restée en lien avec la société de cars et le service départemental compétent pour qu'un moyen de substitution soit rapidement mis en place au profit des enfants, y compris des collégiens.

Ce mouvement reconduit quotidiennement a posé de nombreux problèmes, impactant également les usagers des lignes régulières. La collectivité a œuvré pour communiquer au mieux avec les moyens à sa dis-

position (site internet, panneau lumineux etc.). Elle a également maintenu l'accompagnatrice sur le premier arrêt pour informer les familles et gérer les enfants parfois laissés seuls. Les navettes vers l'accueil de loisirs ont également été fortement perturbées mais le service Educatif a pu pallier cela en investissant des locaux de proximité (Escale, Micado), garantissant sécurité et loisirs aux enfants.

Avec la construction de l'école des Bartelottes, qui permettra de rapprocher la population des établissements scolaires, plus qu'une seule ligne de transport scolaire fonctionnera... impactant d'autant moins de familles en cas de nouvelle grève.

Si une telle situation venait à se renouveler, la municipalité invite les habitants à mutualiser les moyens de transports individuels. L'entraide est de mise !



En bref

Nouvelle permanence info-énergie



Le conseiller info-énergie tiendra une permanence devant la mairie le samedi 1^{er} juin, entre 9h et 12h, avec ou sans rendez-vous. Les Urbisylvains peuvent obtenir des conseils neutres et gratuits en matière de maîtrise énergétique liée à leurs projets de travaux. Depuis les premiers renseignements jusqu'à l'examen du devis, le conseiller info-énergie accompagne les particuliers et les très petites entreprises.

Renseignements, rendez-vous :
01 69 56 50 33

Avis aux propriétaires de chats : précisions

La commune est liée par une convention avec un service animalier, le service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal.

La SACPA intervient sur la voie publique pour recueillir les animaux en divagation, blessés ou morts.

Mais contrairement à ce qui a malencontreusement été écrit dans "La Feuille du Bois" d'avril, aucune capture n'est prévue.

Article complet sur
www.lavilledubois.fr.

[Cadre de vie > Propreté]

Travaux
en bref

■ Démolition d'une propriété

Vétuste, le pavillon situé au 10 rue du Grand Noyer vient d'être démolit. Courant mai, l'espace sera aménagé en parking : câblage, déplacement des panneaux d'information, revêtement et marquage horizontal.



La maîtrise des dépenses, une bataille quotidienne

Entretien et réfection des voiries, amélioration des équipements publics, renforcement de la sécurité... Ces travaux ont été réalisés en 2012, comme prévu au budget précédent. Mais il est de plus en plus difficile d'obtenir des financements et la commune gère les priorités. Cette année verra le début de la construction du groupe scolaire et de l'équipement sportif des Bartelottes et la réfection de la toiture de l'école Marie Curie.

2012 les projets réalisés comme prévu

Le budget primitif a été respecté. Le Conseil régional vient de valider le contrat régional déposé en 2011. Repoussés, les travaux du nouveau groupe scolaire et de l'équipement sportif des Bartelottes, au nord-ouest de la ville, vont donc bientôt pouvoir commencer.

Côté fonctionnement

Aucun événement imprévu n'est intervenu, ni en recettes, ni en dépenses. L'excédent de fonctionnement est conforme aux prévisions.

Côté investissement

Excepté le groupe scolaire, les travaux prévus ont été réalisés.



Coût :
309 048
€

Chemin et parking des Riots, parking du Gaizon

Coût :
301 289
€



Club house de tennis



Chemin de Saint-Eloi



Coût :
617 901
€



Salle multifonctions et véranda de la Croix Saint-Jacques

Coût :
285 324
€



Voie Nouvelle et travaux de voirie

Coût :
144 534
€



Installations de vidéoprotection

Coût :
338 360
€



Aménagement du rez-de-chaussée de la mairie

Coût :
437 924
€



Résultat

Le résultat de synthèse tenant compte de l'excédent de fonctionnement, du déficit d'investissement et des restes à réaliser est de 17 826 €, soit 0,1 % du budget. Ce résultat positif, voisin de l'équilibre, montre la rigueur de la gestion et la bonne santé des finances locales.

Dépenser moins en 2013

pour assurer l'avenir

Il n'a échappé à personne que la situation générale n'est pas bonne. La croissance est très faible. Il en résulte que toutes les recettes venant de l'Etat ou des collectivités territoriales sont gelées, voire en baisse... et dans tous les cas plus difficiles à obtenir. L'inflation est de 1,8 % et la commune doit supporter un prélèvement de 78 000 € pour alimenter le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal*.



La volonté de la municipalité

Malgré ce contexte difficile, la municipalité souhaite respecter ses engagements :

- ▶ ne pas augmenter les taux de fiscalité locale (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti)
- ▶ conserver les services offerts à la population et limiter l'augmentation des prix à l'inflation
- ▶ préserver la vie locale associative en maintenant le niveau des subventions

Côté fonctionnement

Les recettes étant au mieux stables et les dépenses augmentant, l'excédent de fonctionnement - c'est-à-dire notre autofinancement - sera en baisse.

Côté investissement

La construction du groupe scolaire et du gymnase des Bartelottes est indispensable, compte tenu des constructions nouvelles imposées par l'Etat pour les logements aidés (lire à droite "Les logements aidés" ↗).

Le financement de cette réalisation (lire "Le groupe scolaire et le gymnase des Bartelottes" →) nécessitera un recours à l'emprunt, ce qui limitera les autres travaux à un montant compatible avec la maîtrise de la dette.

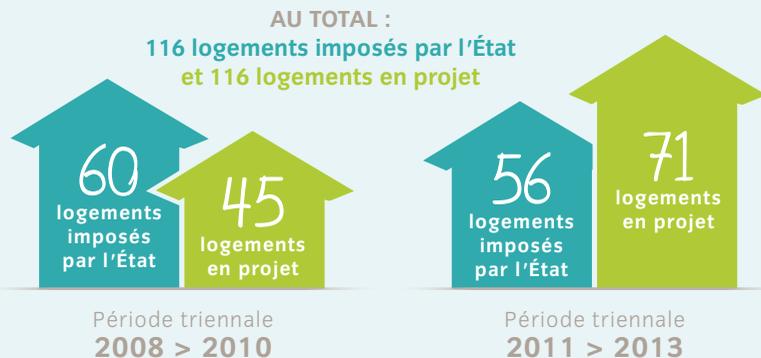
L'étude prospective menée par la municipalité conduit à limiter en 2013 les investissements, hors groupe scolaire et gymnase, à 1 500 000 €. En plus de l'entretien des voiries, de l'éclairage public, des bâtiments communaux et du respect des engagements pris (l'achat de la propriété au 13 rue du Grand Noyer et le règlement de l'annuité eaux pluviales RN 20), le seul travail important projeté sera la réfection de la toiture de l'école Marie Curie (356 000 €).

* Le FPIC est un système de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesse, et donc les inégalités, entre les différentes collectivités territoriales.

Les logements aidés

La loi impose aux communes d'Ile-de-France de plus de 1 500 habitants de disposer d'au moins 20 % de logements aidés, chiffre porté dès l'an prochain à 25 %. Les communes n'atteignant pas ce seuil doivent acquitter chaque année une pénalité et sont tenues de programmer par période triennale un nombre défini par l'Etat de logements pour rattraper le pourcentage légal.

À la Ville du Bois



Situation de la ville en pourcentage

	1995 (réel)	2012 (réel)	2015 (estimé)
Nombre cumulé de logements	2021	2601	2720
Nombre cumulé de logements aidés	40	171	287
Pourcentage	1,98 %	6,57 %	> 10,00 %

En vingt ans, la ville aura construit 247 logements aidés. Chaque année, elle est soumise à pénalités. Mais les investissements réalisés sont supérieurs au montant des pénalités qui, ainsi, se trouvent annulées.

Le groupe scolaire et le gymnase des Bartelottes

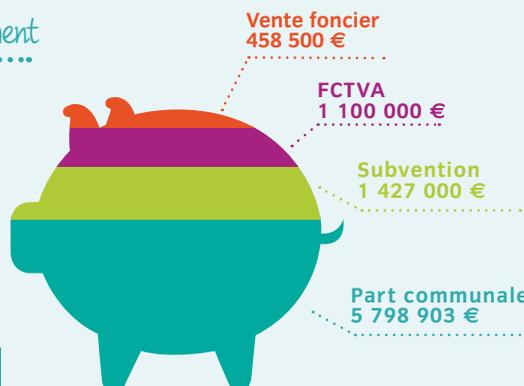
La réalisation de ce projet est indispensable, la ville ayant le devoir d'accueillir tous ses enfants. Mais elle représente un investissement très lourd, qui impose une gestion rigoureuse de la dette et des autres investissements.



Échelonnement des dépenses

2010 > 2012 (réalisé)	468 764 €
2013	3 620 000 €
2014	4 018 718 €
2015	676 421 €
Total	8 783 903 €

Financement



Le budget en détail sur www.lavilledubois.fr

[La mairie > La vie municipale > Le budget de la commune]



SÉJOURS ÉTÉ DES 6-11 ANS

Vous êtes plutôt mer, péniche ou île ?

La municipalité propose trois séjours aux enfants de la ville.



Séjour "mer" à Saint-Pierre de Quiberon (Morbihan), du 6

au 13 juillet 2013 : baignade, char à voile, rollers, pêche à pied, visite de l'île d'Houat...

Prix indicatif : 243 € par enfant.



Séjour "péniche" sur le canal du Nivernais (Clamecy, Yonne), du 8 au 13 juillet 2013

: baignade, vélo, escalade, canoë...

Prix indicatif : 205 € par enfant.



Séjour sur l'île de Noirmoutiers (Vendée), du 14 au 20 juillet 2013

: baignade, vélo, visite d'un aquarium, base aquatique, visite des marais salants...

Prix indicatif : 237 € par enfant.

Contacter le service Educatif pour connaître les disponibilités. Attention, le dossier d'inscription ne peut être retiré que par les responsables légaux de l'enfant.

Renseignements : 01 64 49 59 45



En bref

Il y aura école le mercredi 22 mai

Afin de rattraper les deux jours suite à l'allongement des vacances de la Toussaint, l'Education Nationale a décidé que les enfants auront classe le mercredi 22 mai 2013.

Et l'année scolaire se terminera le vendredi 5 juillet 2013 à 16h30.

Des spectacles pour les écoliers

Les enfants de l'école Ambroise Paré bénéficieront d'un spectacle de fin d'année les 28, 30 et 31 mai.

SIDACTION

Les collégiens, acteurs de leur santé

"Il ne faut pas crier victoire trop vite". Par ce slogan national, l'opération Sidaction cherche à poursuivre la lutte contre le VIH et la recherche. C'est dans le cadre local du Sidaction mené au collège de Nozay, que le CCAS et le Micado ont fait appel à l'association de prévention Olympio. Celle-ci a sensibilisé les élèves de 3^e, les 4 et 5 avril derniers.

Parallèlement, des jeux d'informations sur le Sida animés par l'infirmière, l'assistante sociale, la stagiaire et le Micado, ont été proposés à tous les collégiens lors de la pause méridienne du jeudi 4 et du vendredi 5 avril. Chaque participant s'est



vu remettre un petit ruban rouge symbolisant la lutte contre le Sida. Un concours d'affiche, présentant les différentes actions sur le Sida menées au collège, a été organisé avec quelques élèves. Celui-ci s'est terminé par une remise de prix pour l'équipe gagnante.



DÉCOUVERTE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Matinée "passerelle" pour les enfants de trois ans

Votre enfant fera sa première rentrée en septembre 2013 et fréquentera au cours de l'année l'accueil périscolaire, le restaurant scolaire ou l'accueil de loisirs pendant les vacances. Les professionnels des services Educatif et Petite enfance proposent aux familles une matinée "passerelle", qui permettra aux enfants de découvrir leur nouvel environnement et de rencontrer les équipes d'animation qui

œuvrent toute l'année. Des ateliers seront organisés.

Enfants, parents et assistantes maternelles sont invités à ces rencontres :

■ le mercredi 5 juin, de 10h à 11h30, à l'accueil de loisirs des Renondaines ;

■ le mercredi 19 juin, de 10h à 11h30, à l'accueil de loisirs du centre ville.

Renseignements et inscriptions :

01 64 49 59 45 ou auprès des accueils de loisirs

"SAC ADOS" POUR LES 16-22 ANS

Partir en vacances en autonomie

Vous avez entre 16 et 22 ans ? Le dispositif "Sac ados" vous aide à partir en vacances en toute autonomie, sans vos parents, seul(e) ou en groupe, entre le 15 juin et le 30 septembre. Vous bénéficiez à la fois d'un accompagnement à la réalisation de votre projet de départ mais également d'une aide financière sous forme de chèques vacances (110 €), de chèques alimentaires (40 €) et de chèques "lire" (10 €).

Le Micado est là pour aider les jeunes Urbisylvains à construire leur projet de vacances et les accompagner tout au long de celui-ci. L'objectif est de leur permettre de bénéficier d'une aide adéquate et des éléments garantissant un départ en toute sécurité. Les dossiers sont à retirer au Micado dès à présent et doivent être remis au plus tard le vendredi 7 Juin.

Renseignements :

Micado, 01 69 63 34 12

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

C'est déjà maintenant

Courant mai, les familles recevront la fiche d'inscription aux activités périscolaires, pour l'année 2013-2014. Ce document doit obligatoirement être rempli chaque année, pour chaque enfant qui fréquentera les accueils de loisirs, la cantine ou l'étude. Il devra

être complété lisiblement et accompagné des copies de documents nécessaires (liste sur la fiche d'inscription). Date limite de remise des pièces : 28 juin 2013.

Contact : 01 64 49 59 45, educatif@lavedubois.fr



Rendez-vous mensuels

Petite enfance

Camion PMI "Le balladin"

→ **Consultations** par le médecin

Vendredis 17 et 31 mai, de 9h à 16h30

→ **Permanence** "pesée et conseils"

Mardis 21 mai et 4 juin, de 14h à 17h

Sur le parking de l'Escale (chemin des Berges).

Prendre rendez-vous au

06 80 72 81 94

Préparation à

l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h, avec

la sage femme de la PMI,

à l'Espace "Les Lutins du Bois"

(face à l'Escale).

Renseignements et inscription :

Maison Départementale des

Solidarités, 01 69 79 93 35

Programme de l'accueil

parents-enfants

"1, 2, 3 Soleil"

Espace de jeu, de paroles,

de rencontres et d'échanges,

réservé aux enfants de moins de

4 ans, non scolarisés, accompagnés

d'un ou deux adultes familiaux.

Accueil libre et gratuit.

Les vendredis de 8h45 à 11h

à l'Espace "Les Lutins du Bois",

face à l'Escale. Sans réservation.

Vendredi 17 mai : **jeux libres**

Vendredi 24 mai : **motricité**

Vendredi 31 mai :

peinture corporelle

Renseignements : 01 69 63 32 72

Les rendez-vous Loisirs du mois de mai



Photo : ClearProd

FÊTE DES VOISINS

Un pique-nique géant ouvert à tous !

La mairie de La Ville du Bois, le Micado et l'association Inter'val vous invitent à participer à la cinquième édition locale du "pique-nique géant", dans la cadre de la Fête des Voisins. Vendredi 31 mai, venez nombreux sur la place Beaulieu à partir de 18h.

Pour participer, il vous suffit d'apporter de quoi vous restaurer. Deux barbecues seront à votre disposition

pour faire cuire vos aliments et des grillades vous seront proposées. De nombreuses animations attendent petits et grands ! Une ambiance musicale avec Alfonz Big Band et ses drôles d'instruments, des jeux et des structures gonflables vous seront proposés en accès gratuit.

N'oubliez pas vos ballons, raquettes de badminton et autres jeux d'extérieur.

Renseignements :

*service Culturel, 01 64 49 55 40,
culture.sport@lavedubois.fr*

Et dans votre rue ? Si vous souhaitez organiser la fête des voisins dans votre rue, c'est possible. Le service Culturel tient à votre disposition un kit de communication : affiches, cartons d'invitation, ballons etc.



En bref

Une sculpture à l'entrée de la ville

Une sculpture emblématique réalisée par l'artiste urbisylvain Toto (lire ci-contre), va bientôt orner l'entrée de ville, au rond-point de la jardinerie Truffaut. Elle sera inaugurée par les élus, en présence de l'artiste, le vendredi 24 mai.

BALLE AUX PRISONNIERS

Constituez votre équipe

Il est fortement conseillé de s'inscrire dès aujourd'hui à la balle aux prisonniers (nombre d'équipes limité à 24) ! Ce tournoi sportif et convivial aura lieu le dimanche 9 juin, de 15h à 17h. De 14h à 15h, les équipes se prépareront et les dernières inscriptions seront prises.

L'événement gratuit est ouvert à toute la population urbisylvaine, tous âges confondus.

Composez votre équipe (5 à 7 joueurs) entre collègues, amis, membres d'une même famille ou voisins et venez gra-

vir les échelons du tournoi. Toutes les équipes sont assurées de jouer plusieurs matchs de qualification. Pour vous inscrire, il est nécessaire de préciser les noms, prénoms, dates de naissance des joueurs, nom de l'équipe, adresse, téléphone, courriel le cas échéant.

Fiche d'inscription et règlement sur www.lavedubois.fr [Agenda]

Renseignements :

*service des Sports, 01 64 49 55 40,
culture.sport@lavedubois.fr*

Sculpteur et dessinateur de BD

Toto et "la belle des bois"

"Lorsque la ville m'a passé commande d'une œuvre monumentale, j'étais super content !", s'enthousiasme Toto, sculpteur urbisylvain. Avec lui, pas de "pot de fer contre pot de terre". Au contraire, ces deux matériaux se côtoient dans certaines œuvres. Mais c'est avec le fer seul qu'il a construit "la belle des bois", cette sculpture de 5,50 mètres de hauteur qui va prochainement trouver sa place au carrefour de la jardinerie Truffaut. Visible de la RN 20, majestueuse avec sa chevelure sylvestre, accueillante avec ses mains ouvertes, elle deviendra

peut-être un symbole pour la ville. Comme l'est devenue la sculpture du rugbyman à l'entrée de Marcoussis, posée en septembre 2007 pour la coupe du monde de rugby.

"J'ai un excellent souvenir des quelques jours de pose : les automobilistes klaxonnaient, s'arrêtaient pour regarder ou causer. J'ai hâte de vivre ce moment". Car pour "la belle des bois", il faudra aussi réaliser des finitions sur place, pour faire adhérer la sculpture au support. Et d'ajouter : "Quand tu goûtes à faire du grand, c'est merveilleux. Dans le grand, étant donné que l'œuvre est visible tout le temps, le rapport avec les autres est diffé-

rent. Les gens s'attribuent l'œuvre, il y beaucoup plus de partage. Ce qui donne encore moins le droit de se tromper."

Le goût du fer

Comment Toto est-il arrivé à la sculpture ?

Depuis les années 1980, il y a la BD et la publication, avec son frère, de quatre albums et de planches réalisées pour Pif Gadget, "Banc d'essai". Toto est au dessin, son frère au scénario. "Et puis, comme tout dessinateur de BD, j'ai 'tâté' de la sculpture avec la terre. J'ai ensuite rencontré d'autres artistes à Nozay qui m'ont poussé à essayer le fer. Et j'y ai pris goût."

Dans son atelier de Marcoussis, qui jouxte la maison dans laquelle il a grandi, Toto imagine son œuvre, puis la dessine, ce qui lui permet de visualiser rapidement et de garder le cap, surtout pour des œuvres imposantes. "Je suis heureux parce que ces trois dernières années, beaucoup de projets ont abouti : la sculpture pour La Ville du Bois, une autre pour la ville jumelée Tirschenreuth, la publication prochaine d'une BD reprenant les planches de 'Banc d'essai'." Le secret du bonheur ? "Faire des choses qu'on aime et pas uniquement avec la tête. Il est important de toucher, de travailler avec ses mains, c'est ce qui te relie à la réalité."

*Les gens s'attribuent l'œuvre.
Ce qui donne encore moins
le droit de se tromper.*



toto.sculpteur@gmail.com

Expression des groupes du conseil municipal

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr [la mairie > l'équipe municipale > l'expression des partis politiques]

UCVB

Stationner en centre ville

Bonjour. Les doléances concernant l'impossibilité de stationner près de services aussi importants que la mairie, la poste, ou les commerçants de proximité, sont nombreuses. La municipalité a pris conscience depuis longtemps de ce problème et de la difficulté à le résoudre. Aussi, elle ne pouvait laisser passer une occasion comme celle de la mise en vente de la propriété du 10 rue du Grand Noyer, face à l'Hôtel de Ville.

La mairie a acquis cette maison délabrée dans le seul but de la raser et de créer à sa place une dizaine de places de stationnement. C'est en cours de réalisation, n'en déplaise à quelques esprits chagrins qui proposaient d'en faire un logement social. Notre optique n'est pas de réaménager à grand frais des taudis dont personne d'autre ne voudrait, afin de les attribuer aux familles en difficulté. Nous préférons construire à leur intention des habitations modernes, confortables et moins onéreuses... ce que nous faisons ! Nous avons la faiblesse de penser que ce parking nous vaudra autant de retours positifs que ceux créés de part et d'autre du cimetière. Ils ont permis d'effacer les problèmes de stationnement dans le secteur et, du même coup, ceux de sécurité qui en découlaient.

Bien amicalement.

Monique Vinales
Maire adjointe



Vivre Autrement

Après 15 ans d'existence, de projets et d'espoir, il est temps pour l'association "Vivre Autrement" d'opérer une mutation.

Les temps ont changé, la population a changé, la ville a changé...

A un an d'échéances électorales capitales pour notre commune, il est nécessaire de proposer une nouvelle force d'opposition.

Les valeurs républicaines Solidarité, Laïcité, Citoyenneté doivent rester le socle de notre action.

Une nouvelle équipe d'union de la Gauche est à créer. Construisons-la ensemble et réfléchissons à un programme nous permettant d'apporter une nouvelle dynamique à notre ville.

Pour nous rencontrer, il suffit de déposer vos coordonnées dans nos casiers d'élus, à la mairie.

Nous vous espérons nombreux.

Bien cordialement.

Micheline Gesbert

Véronique Pujol

Avenir et Progrès VDB

Avenir et Progrès VDB
n'a pas souhaité utiliser
son espace de communication

Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Maires adjoints :

Marcel Brun, *Finances et transports*

Anne Berchon, *Solidarité en direction de la famille et de la petite enfance*

Martine Peureux, *Culture, associations, manifestations et jumelage*

Frédéric Delattre, *Scolaire et accueils de loisirs*

Monique Vinales, *Cadre de vie, sécurité et civisme*

José Vinales, *Nouvelles technologies*

Michel Charlot, *Travaux, urbanisme et sécurité des bâtiments*

Marie-Claude Mortier, *Jeunesse et sports*

Conseillers municipaux délégués

Marie-Madeleine Prével,
Solidarité

Maurice Bourdy,
Manifestations locales

Christelle Derchain,
*Culture et associations
culturelles*

Jacky Carré,
Urbanisme social

Conseillers municipaux

Annie Perez

Noëlle Michard

Jean-Paul Le Duigou

Nicole Lebon

Francis Billard

Nathalie Onillon

Mohamed Osseni

Eliane Ciret

Guy Jousse

Claude Thiroux

Micheline Gesbert

Patrick Guymard

Véronique Pujol

Jean-Paul Mirottes

Céline Pascoal

Sieglinde Boch

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Permanences

Conseils en énergie - Conseils pratiques, neutres et gratuits pour vous aider dans vos démarches de maîtrise énergétique. Service mis en place par Europ'Essonne.
Samedi 1^{er} juin, de 9h à 12h, devant la mairie (place du Général de Gaulle). Prendre rendez-vous au 01 69 56 50 33.

Droit des femmes et des familles - Permanence du CIDFF. **Mardi 21 mai**, de 13h30 à 16h30, à Linas (mairie, place Ernest Pillon). Renseignements : 01 60 79 42 26

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous. Mardi matin et jeudi matin. CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Contact : Inter'Val, 29 chemin des Berges, 01 64 49 00 76

Point emploi - Libre accès à un ordinateur et conseils. Le vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, sur rendez-vous. Au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : 01 69 63 32 74

Urgences

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** :
0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde**
(nuit, dimanche ou jour férié) :
contacter le commissariat de police d'Arpajon au
01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** :
01 69 63 25 00

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Contact : 36 46

Caf - Arpajon (3-7 avenue Aristide Briand) : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 16h. Courriers : 91032 Evry Cedex. Contact : 0 810 25 91 10

Avocat - Consultation juridique gratuite, sur rendez-vous. À la mairie, place du Général de Gaulle. Contact : 01 64 49 59 40

Notaire - Consultation gratuite, sur rendez-vous, par la chambre des notaires de l'Essonne. **Mardis 14 et 28 mai**, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27

Députée

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, reçoit sur rendez-vous à Longpont-sur-Orge (27 rue du docteur Darier). Permanences sans rendez-vous à Longjumeau et à Montlhéry. Contacter le 01 69 01 96 05.

Ramassage des déchets

- **Ordures ménagères** :
lundi et jeudi
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** :
mercredi
- **Verre** : lundi
- **Déchets végétaux** : lundi
- **Encombrants** :
1^{er} vendredi du mois
- **Déchèterie de Villejust** :
du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption, le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45
Tél. : 01 64 53 30 36 / 00

Contact : 09 67 00 49 92

Des gestes simples et malins... au jardin

L'éco-geste du mois de mai, proposé par Europ'Essonne, SoliCités et Info-Énergie vous donnent quelques conseils de saison.

1 Compostez vos déchets verts. Vous pouvez ainsi alimenter en humus d'autres parties de votre jardin sans apports extérieurs enrichis en engrais.

2 Utilisez des insecticides biologiques. Dans un premier temps, renseignez-vous bien sur les insectes visés, qui ne sont pas tous nocifs. Utilisez des plantes répulsives (œillets d'Inde, ciboulette, oignons, ail, basilic, dahlia), des purins à base de végétaux ou d'eau savonneuse pour éloigner les insectes indésirables. Pour les pucerons, procurez-vous des coccinelles qui s'en nourrissent. Pour faire fuir les limaces et les escargots du jardin, déposez régulièrement autour de vos plantations des substances collantes ou rugueuses : cendre ou sciure de bois, coquilles d'œuf émiettées, marc de café (séché).

3 Adoptez des méthodes de lutte préventive. Varier les plantes cultivées dans le jardin même, d'une année sur l'autre, permet de rompre le cycle de développement des parasites. A noter ! Le paillage, à base de feuilles mortes ou d'herbe tondue, est une protection végétale qui peut freiner la pousse des mauvaises herbes.

4 Evitez au maximum les désherbants chimiques. Désherbez à la main avec une binette, un sarcloir ou une houe (attention, l'utilisation d'une houe rotative mécanique peut provoquer la multiplication de mauvaises herbes vivaces). Utilisez de l'eau bouillante (2 litres pour 4 m²) qui est aussi efficace qu'un désherbant chimique (celui-ci tue la vie macro et microscopique qui participe à l'enrichissement et l'entretien de la terre).

Article complet sur www.lavilledubois.fr [Cadre de vie > Environnement > Economies d'énergie]

Etat Civil

Bienvenue

11 mars : Mayline PUSCH
15 mars : Margaux BELALBRE
18 mars : Théo ALBERTIN
GROGUENIN

Félicitations

16 mars : Stéphanie
FERNANDES et James
CORREIA GOMES

Condoléances

08 mars : Marc BOULAY
13 mars : Edmond BAK
15 mars : Ginette CAILLON
épouse ROINEAU
19 mars : Monique PAPAIZIAN
épouse BRUNIN
27 mars : Henriette NOREUX
veuve LOSCOS

Carlos nous a quittés. Les élus et le personnel municipal s'associent à la peine de la famille de Carlos Dias Ferreira, décédé le 17 février. Carlos était au service de la commune depuis 23 ans, en tant qu'agent des espaces verts.



Pour + d'infos : reportez-vous au guide de la ville disponible à l'accueil de la mairie ou consultable sur www.lavilledubois.fr [Les publications]





Mercredi 8 mai, 11h30

Commémoration de la Victoire de 1945

Place du Général de Gaulle

68^e anniversaire de la Victoire de 1945. Rendez-vous place du Général de Gaulle, pour un départ du cortège, à 11h45, vers le Monument aux Morts du cimetière. Au retour, place Jean Moulin, un hommage sera rendu au héros de la Résistance Française.

Vendredi 17 mai, 20h30

Grande traversée des Alpes du sud

Escale (14 chemin des Berges)

L'association RSVN (Retraite Sportive Ville du Bois Nozay, section locale de la Fédération Française de la Retraite Sportive) vous convie à une projection réalisée par ses adhérents : "la Grande Traversée des Alpes du Sud" (de Briançon à Menton), réalisée en septembre 2011. Quinze jours de randonnée à travers des paysages magnifiques et variés, du Briançonnais, du Queyras, de l'Ubaye, du Mercantour et de la Vésubie. Une aventure alpine inoubliable et pleine de souvenirs. Projection : 1h30. Entrée libre et gratuite.

Contact : jlotj@wanadoo.fr

Du jeudi 23 au vendredi 31 mai

Exposition Regard

Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)

L'association Regard, sections enfants et adultes, exposera les réalisations de l'année, dont quelques sculptures de type Niki de Saint Phalle présentées lors des Rencontres du Jazz. Vernissage le samedi 25 à 11h30 et exposition aux heures d'ouverture de la bibliothèque (lundi, mardi, vendredi, de 15h à 18h, mercredi de 11h à 18h, samedi de 10h à 16h).

Vendredi 24 mai, 19h

Saint-Jacques de Compostelle : préparer sa marche

Escale

Le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle vous tente mais vous ne savez pas comment

vous y prendre pour l'organiser ? Le Syndicat d'Initiative vous propose une conférence gratuite. Elle sera présentée par un animateur d'une association non confessionnelle au service des randonneurs, qui vous donnera toutes les informations sur ce grand itinéraire européen et répondra à vos questions en fin de conférence.

Renseignements : Syndicat d'Initiative, 01 69 01 19 33

Vendredi 24 mai

Inaugurations

La statue "La Belle des Bois" sera inaugurée par les élus, en présence de Toto, l'artiste qui a réalisé l'œuvre. La cérémonie se poursuivra avec l'inauguration de la salle multifonctions de la Croix Saint-Jacques, déjà en service depuis quelques mois, et de la véranda récemment terminée.

À partir du vendredi 24 mai

Découverte des logements "Côté Parc"

41 avenue de la Division Leclerc

Présentation des futurs logements mis en vente, avec réservation sur plan, par la société ALM. Lire en page 4.

Contact : ALM, 01 55 60 06 93, info@alm.fr

Samedi 25 mai, à partir de 9h30

Journée de la petite enfance

Escale

Le service Petite enfance propose aux tout-petits et à leurs parents une journée d'ateliers, de spectacle, d'informations

autour du thème de l'environnement. Pour en savoir plus, lire la plaquette au centre du magazine.

Renseignements : service Petite enfance, 01 69 63 32 77

Vendredi 31 mai, à partir de 18h

Fête des voisins

Place Beaulieu

Cinquième édition du "pique-nique géant", organisé dans le cadre de la Fête des Voisins. Lire en page 12.

Renseignements : service Culturel, 01 64 49 55 40, culture.sport@lavedubois.fr

Petite enfance

Biblio-bébé

Vendredi 31 mai, de 10h à 11h
Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)
Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sans réservation.
Contact : 01 64 49 59 41



Juin en bref

- 02 : gala par Danse et Gym du Bois
- 08 : représentation de théâtre par La Scène des Bois
- 09 : balle aux prisonniers
- 09 : repas de printemps
- 14 : fête de l'été du Micado
- 15-16 : exposition photos "gouttes d'eau" par la paroisse
- 16 : kermesse école Notre Dame
- 21 : fête de la musique
- 22 : fête de l'école des Renondaines
- 29 : gala de l'école de musique et de danse
- 29 : fête des écoles Marie Curie et Ambroise Paré